

Questions orales

grès a déclaré qu'à en juger par les réactions, les élus à la Chambre des représentants n'étaient pas prêts, à l'heure actuelle, à se prononcer en faveur de l'ALENA.

Le leader du gouvernement peut-il nous expliquer la logique de sa démarche? Comment sert-on l'intérêt du Canada lorsque le gouvernement oblige la Chambre à adopter une mesure qui risque de ne pas être approuvée par la Chambre des représentants aux États-Unis? En quoi cela sert-il les intérêts du Canada si notre pays doit se trouver isolé par suite de la stupidité dont fait preuve le gouvernement à l'égard de l'ALENA, un accord tout à fait mauvais et injustifié?

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Finances et Privatisation)): Madame la Présidente, tout d'abord, le Canada n'est pas du tout isolé.

Les libéraux n'arrêtent pas de parler de la souveraineté, de l'indépendance du Canada. Ils disent tout le temps que ce sont les Américains qui prennent les décisions à notre place. À présent, voilà que, devant la Chambre, ils suggèrent que le Canada attende pour agir de voir ce que vont faire les États-Unis.

Trois gouvernements distincts, ayant chacun leur système distinct, sont actuellement en train d'examiner ce projet de loi. Puis-je rappeler au député—je pense qu'il le sait déjà car il est passé par l'Accord de libre-échange—que l'examen de cette question fait l'objet d'une procédure accélérée aux États-Unis et que les Américains ne peuvent donc modifier l'accord comme tel. La seule chose qu'ils peuvent faire, c'est ou l'approuver dans sa forme actuelle, ou le rejeter.

Tout ce que le Canada essaie de faire, c'est d'obtenir que le comité commence à étudier ce projet de loi. Le député sait très bien, qu'il serait le premier à se plaindre si nous n'avions pas suffisamment de temps pour l'examiner et si, une fois l'accord approuvé par les Américains, nous essayions de l'expédier en quelques semaines. Il serait le premier à dire que nous n'avons pas eu suffisamment de temps pour l'étudier. Nous voulons donc dès maintenant donner aux Canadiens et à la Chambre la possibilité de le faire.

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Madame la Présidente, le ministre devra sûrement reconnaître que la procédure accélérée au Congrès américain n'est pas enclenchée tant que le projet de loi de mise en application de l'ALENA ne lui a pas été présenté. Le président Clinton a dit ne pas avoir l'intention de présenter le projet de loi avant d'avoir obtenu des accords parallèles sur des questions comme les normes de travail et l'environnement.

• (1125)

Rien ne presse au Canada, par conséquent. Je voudrais donc que le ministre ou le leader du gouvernement à la Chambre nous dise quelle incidence cela aurait sur la souveraineté canadienne si le Congrès américain n'approuvait pas l'accord commercial après que le gouvernement eut fait adopter ce projet de loi à la hâte à la Chambre.

Le gouvernement prétend-il pouvoir contraindre le Congrès américain à approuver l'ALENA? C'est absolument absurde, et le ministre le sait.

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Finances et Privatisation)): Pas du tout, madame la Présidente. En fait, les Américains ne peuvent pas davantage nous contraindre, ni nous ni le Mexique, à approuver l'ALENA. Nous sommes trois pays indépendants qui doivent étudier l'accord chacun pour son compte.

Ici au Canada, nous soutenons, et notre leader parlementaire l'a dit bien clairement et il a parfaitement raison, que cela donnera aux Canadiens l'occasion d'étudier l'accord et de faire connaître leur opinion. Les accords additionnels qui doivent être négociés le seront. Quant à la procédure accélérée aux États-Unis, une fois que le Congrès est saisi du projet de loi, il a 60 jours pour l'approuver ou le rejeter.

Si nous disions au Parlement canadien qu'il n'a que 60 jours pour l'étudier ou même moins et si les Américains ne l'approuvaient pas avant l'automne et nous n'avions que 30 ou 15 jours pour l'approuver, le député aurait tôt fait d'intervenir à la Chambre en hurlant que nous n'avons pas donné suffisamment de temps aux Canadiens pour l'étudier. Eh bien, nous leur donnons suffisamment de temps pour l'étudier dès maintenant.

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Madame la Présidente, ma question s'adresse au premier ministre suppléant.

Le rapport préparé par le Centre mexicain pour les études des questions frontalières et des droits de la personne a conclu que l'Accord de libre-échange nord-américain causera davantage de dommages écologiques. Le président de l'organisme ajoute: «Ces accords parallèles ne donneront rien, car il en existe déjà entre les États-Unis et le Mexique et ils ne sont pas appliqués.» Il est clair que l'ALENA est fondamentalement imparfait.

Le gouvernement renoncera-t-il à essayer de faire adopter ce projet de loi à la hâte avant les prochaines élections? C'est ce qui le motive à le faire. Qu'il soit bien franc avec les Canadiens. Le gouvernement retirera-t-il son projet de loi afin qu'on puisse examiner véritablement l'ALENA dans les trois pays?